

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE
A/31/168
S/12160
4 août 1976

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente et unième session
Point 69 de l'ordre du jour provisoire*
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES
DE DISCRIMINATION RACIALE

CONSEIL DE SECURITE
Trente et unième année

Lettre datée du 2 août 1976, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 2 août 1976, qui vous a été adressée par M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Ilter TURKMEN

ANNEXE

Lettre datée du 2 août 1976, adressée au Secrétaire général par
M. Nail Atalay

En réponse à la proposition de l'archevêque Makarios de le rencontrer, Son Excellence M. Rauf R. Denktas, président de l'Etat fédéré turc de Chypre, a déclaré qu'il serait prêt, de son côté, à rencontrer l'Archevêque en sa qualité de chef de la communauté chypriote grecque, dans des conditions de pleine égalité.

Le texte intégral de la déclaration du Président est le suivant :

"L'archevêque Makarios est toujours très en retard sur les événements et ne peut, de ce fait, apprécier les occasions de paix qui s'offrent à lui.

Il n'a même pas pris la peine de répondre lorsqu'en 1973, en ma qualité de vice-président de Chypre et de chef de la communauté turque, j'ai manifesté ma bonne volonté et demandé que nous ayons des entretiens.

Un an plus tard, en 1974, il déclarait que l'administration chypriote grecque, qu'il présentait comme le 'Gouvernement de Chypre', était l'administration qui se rapprochait le plus de l'enosis', confirmant ainsi qu'il ne tenait plus aucun compte de la communauté turque, cofondateur de l'Etat chypriote. Il était fier d'avoir réussi à nous laisser en proie à la faim et aux destructions massives et sans Etat pendant 11 ans, et de nous décrire comme une communauté 'rebelle'. Pendant la même période, l'archevêque Makarios a réaffirmé : 'Je ne me suis jamais écarté du serment sacré d'oeuvrer pour l'enosis que j'ai prêté devant Dieu en 1950 ... tout ce que j'ai fait l'a été pour l'enosis'.

D'un autre côté, la résolution qui a été adoptée par la Chambre des représentants de la communauté chypriote grecque et qui figure dans les minutes de 1967, concernant 'une lutte de longue haleine pour l'enosis', est toujours en vigueur et l'archevêque Makarios, dans le but d'appliquer sa politique, jusqu'au boutiste, nous met en présence de personnes dont l'attitude vis-à-vis des Turcs est bien connue et qui ont la réputation d'être des partisans fanatiques de l'enosis. Si l'archevêque Makarios souhaite sincèrement régler le problème chypriote par des négociations avec la communauté turque, il doit admettre que rien ne l'autorise à utiliser le titre de 'Gouvernement chypriote', qu'il a usurpé lors des événements de 1963, et cesser de présenter au monde comme le 'Gouvernement chypriote' l'administration chypriote grecque illégale, qui a maintenant 12 ans.

Notre position est que le 'Gouvernement chypriote' n'existera pas tant que la communauté turque n'aura pas, sur la base d'accords, de conditions et d'un

statut appropriés aux réalités actuelles et respectant le principe de l'égalité, établi avec les Chypriotes grecs un gouvernement central commun. Les Chypriotes qui nous font face ont élu le Gouvernement légitime de Chypre. Au mieux des choses, il existe actuellement une administration chypriote grecque de fait. Cette administration n'a en aucune manière le pas sur l'Etat fédéré turc de Chypre, à qui incombe l'administration de sa région. Notre propre administration est le 'Gouvernement chypriote' tout autant que l'administration chypriote grecque.

Les dirigeants chypriotes grecs doivent voir et admettre les réalités s'ils désirent une solution pacifique. Qui plus est, en se cachant derrière le paravent d'un 'Gouvernement chypriote' fictif, l'administration chypriote grecque s'efforce de présenter comme une 'invasion' l'Opération de paix lancée par la Turquie, opération qui a sauvé l'indépendance de Chypre, dont nous sommes les cofondateurs, et empêché l'extermination de la communauté chypriote turque, et ses tentatives entravent sérieusement la recherche d'une solution pacifique. Les dirigeants chypriotes grecs qui ont été sauvés par l'action légitime de la Turquie ont dû mieux que quiconque juger ce fait historique.

Tels étant les faits, il n'y a pas grand-chose à retenir de ce que l'archevêque Makarios a déclaré dans une conversation avec un journaliste. Il a dit qu'il ne s'interdirait pas d'avoir des entretiens avec moi, utilisant des expressions du genre de 'si ces entretiens peuvent être utiles et si Denktas est habilité à prendre des décisions au cours de négociations'. L'archevêque Makarios sait certainement fort bien ce que signifient le pouvoir de négocier et la liberté d'expression au cours de négociations, puisque c'est lui-même qui a rejeté toutes les propositions pacifiques que nous avons faites en usant de nos pouvoirs au cours des sept ou huit dernières années. Il ne peut pas maintenant s'affranchir de ses responsabilités historiques en attribuant tous les crimes à la Junte. Aucune junte ne l'a forcé à déclarer : 'Je n'ai jamais trahi le serment que j'ai fait en 1950, et je n'ai jamais lutté pour autre chose que pour la réalisation de l'enosis'. Ce n'est certainement pas la Junte qui l'a forcé à dire : 'J'ai offert à chaque Gouvernement grec l'annexion de Chypre à la Grèce.

L'Archevêque doit comprendre qu'il n'a rien à gagner en faisant des déclarations irréfléchies et il doit savoir que chaque jour qui passe renforce encore la situation de fait. Cette situation est essentiellement le résultat de sa propre politique. Il doit se rendre compte qu'il en porte la responsabilité, abandonner ses vains efforts pour internationaliser le problème de Chypre, et s'asseoir à la table de négociations en tant que chef de la communauté chypriote grecque, dans des conditions d'égalité, pour résoudre le problème avec nous.

Ses tentatives pour prendre part aux négociations comme chef du 'Gouvernement chypriote' sont vaines, car il a détruit le gouvernement légitime de Chypre et créé deux administrations distinctes, une administration chypriote turque et une administration chypriote grecque, par ce qu'il a fait à la communauté chypriote turque, cofondateur de l'Etat, en usurpant toute autorité gouvernementale depuis 1963. Nous pouvons tenir des négociations dans des conditions d'égalité en tant que chefs des deux administrations ou communautés... L'archevêque Makarios rendra un grand service à la communauté chypriote grecque s'il annonce qu'il s'est libéré des effets négatifs du serment qu'il a prononcé en 1950, car il continuera à nier les faits et à manquer de nouvelles occasions de paix, comme il l'a fait de 1968 à 1974, tant qu'il se considérera lié par ce serment. Mais le temps est venu d'un accord entre l'administration chypriote turque et l'administration chypriote grecque sur un gouvernement central. Chaque jour qui passe, et les efforts et l'activité que l'administration chypriote grecque déploie contre nous dans les instances internationales en exploitant l'expression 'Gouvernement chypriote', implantent plus profondément deux administrations distinctes à Chypre. Dans quelques années, l'archevêque Makarios pourrait bien regretter d'avoir repoussé la paix que notre Etat fédéré propose maintenant depuis deux ans. Nous espérons qu'il jugera mieux l'esprit pacifique de notre déclaration s'il fait le compte des occasions qu'il a manquées depuis 1955."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant de l'Etat fédéré
turc de Chypre,

(Signé) Nail ATALAY

